



## AU CŒUR OU À LA MARGE ?

Les combattants et l'État abkhaze : de l'engagement armé à la légitimation symbolique

[Aude Merlin](#)

Presses Universitaires de France | « [Revue d'études comparatives Est-Ouest](#) »

2021/1 N° 1 | pages 63 à 102

ISSN 0338-0599

ISBN 9782130828266

DOI 10.3917/receo1.521.0063

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-revue-d-etudes-comparatives-est-ouest-2021-1-page-63.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Presses Universitaires de France.

© Presses Universitaires de France. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# AU CŒUR OU À LA MARGE ?

## LES COMBATTANTS ET L'ÉTAT ABKHAZE : DE L'ENGAGEMENT ARMÉ À LA LÉGITIMATION SYMBOLIQUE

*Aude Merlin*

Université libre de Bruxelles, Cevipol ;  
amerlin@ulb.ac.be

---

**RÉSUMÉ** – *Basé sur des entretiens menés auprès d'anciens combattants engagés du côté abkhaze durant la guerre de 1992-1993, cet article analyse le rôle joué par ces derniers dans l'émergence de l'État de facto issu de la guerre. Le lexique utilisé par les anciens combattants éclaire le sens qu'ils donnent à la guerre et à l'État qui s'ensuit. Les vicissitudes de la construction d'une armée abkhaze et la difficulté à gérer la circulation des armes donnent à voir l'écueil que représente la centralisation de la violence par un État de facto dont la sécurité est assurée par la tutelle russe. Relégués au second plan en ce qui concerne la mise en œuvre du pacte de sécurité, les anciens combattants, par leur présence dans l'espace politique et social, contribuent en revanche à légitimer symboliquement l'existence de l'État abkhaze.*

**MOTS CLÉS** – *Abkhazie, combattants, pacte sécuritaire, légitimation symbolique, violence, État de facto, espace post-soviétique*

*Nous remercions le projet FP7 Cascade « Exploring the Security-Democracy Nexus in the Caucasus », le projet War Veterans de l'EHESS, l'ULB (faculté de philosophie et sciences sociales), le FNRS (projet MIS « Combattants et anciens combattants des conflits armés post-soviétiques : engagement, désengagement et action collective ») pour la contribution aux missions et/ou aux transcriptions d'entretiens, assurées par Ekaterina Glorizova et Tatiana Samodina que nous remercions. Merci à ma famille d'accueil à Soukhoum/i et à tous ceux qui m'ont aidée en Abkhazie. Merci à Christian Olsson et Arthur Clech pour leurs remarques et à Silvia Serrano et Anne Le Huérou pour leurs conseils stimulants tout au long de la conception et de la rédaction de cet article.*

Arrivée en Abkhazie depuis Tbilissi, printemps 2018. Accueil par les garde-frontières aux trois postes, dans l'ordre :

Poste de contrôle géorgien : « *Mais que pouvez-vous avoir envie d'aller faire là-bas ? Quelle idée ! Vous nous raconterez au retour ?* »

Poste de contrôle abkhaze : « *Bienvenue ! Vous nous faites l'honneur d'une visite. Venez découvrir notre Abkhazie indépendante, voir notre État ! N'oubliez pas de dire au retour à l'Europe de nous reconnaître, vous me le promettez ?* »

Poste de contrôle russe : « *Veillez me suivre [...] À l'approche de la Coupe du monde de football, des étrangers veulent déstabiliser la Russie.* » Deux heures d'interrogatoire suivront.

Ces trois postes reflètent la situation politique et territoriale de l'Abkhazie, État *de facto* qui échappe à l'autorité de la Géorgie, qui est, elle, un État reconnu auquel l'Abkhazie est censée appartenir. Pour accéder à l'Abkhazie depuis le territoire géorgien, on doit donc passer trois postes : l'un pour « quitter » la Géorgie, l'autre pour « entrer » en Abkhazie, le troisième, tenu par les services de sécurité russes depuis 2008 – date à laquelle la Russie a reconnu l'indépendance abkhaze –, rappelle qui a réellement le pouvoir.

Une fois passés, une immense photo de deux combattants victorieux nous accueille en Abkhazie avec le sous-titre : « Echera-Ingour », les noms des deux points reliés par l'ultime percée abkhaze qui marque la victoire de 1993.

Le passé combattant constitue une ressource pour l'accès aux postes dans l'État *de facto* qui se construit après la guerre ; en attestent, par exemple, les profils de Raul Loloua, ancien chef du centre anti-terroriste, ancien ministre de l'Intérieur, député au Parlement abkhaze ; Rizmag Adjindjal, secrétaire du parti politique Aruaa ; Mzia Beia, directrice du musée à la gloire combattante de Soukhoun/i<sup>1</sup> ; Merab Kichmaria, ministre de la Défense ; Galouste Trapizonian et Anzor Gouov, anciens ministres respectivement de l'Éducation et de la Santé d'Abkhazie. Alkhas Kvitsinia, président du parti Amtsakhara ; Zaour Zantaria, directeur de l'association des invalides de la « guerre patriotique du peuple abkhaze de 1992-1993 ». Quoi de commun entre ces figures de la vie politique et sociale abkhaze ? Tous ont participé activement en tant que combattants à la guerre d'Abkhazie de 1992-1993, côté abkhaze. La victoire militaire à laquelle ils ont contribué marque l'acte de naissance d'une Abkhazie indépendante *de facto*.

Cette victoire militaire permet à l'ancienne République soviétique autonome au sein de la République soviétique de Géorgie de s'affranchir de Tbilissi. Contraignant la quasi-totalité de la population géorgienne<sup>2</sup> à l'exil, cette victoire transforme profondément les équilibres démographiques, permettant aux Abkhazes de prendre le contrôle des institutions et des structures de pouvoir<sup>3</sup>. Les Abkhazes œuvrent donc à la mise en place d'un État-nation qui n'avait jamais existé comme tel auparavant<sup>4</sup> (Chirikba, 2010), et la nouvelle communauté politique qui sous-tend l'émanation de cet État, si elle se définit dans la Constitution de 1994 comme le « peuple d'Abkhazie »,

---

1. Du fait du contentieux autour des toponymies, nous écrivons dans le corps du texte les noms de villes Soukhoun/i et Gal/i avec à chaque fois les deux orthographes possibles, comme le font Céline Francis (2011) et Anastasia Shesterinina (2014). Lorsqu'il s'agit de citer les paroles de locuteurs, nous restituons la façon dont ils ont évoqué les lieux. Comme nos entretiens ont eu lieu en Abkhazie auprès d'Abkhazes ou de combattants ayant combattu côté abkhaze, la capitale de la République est en général évoquée sous l'appellation Soukhoun dans les entretiens.

2. Les termes géorgiens et abkhazes dans l'article font référence aux populations identifiées et s'identifiant comme telles. Cette précision analytique vaut pour tout l'article.

3. Des négociations avec Tbilissi au début des années 1990 avaient déjà donné aux Abkhazes une représentation plus importante dans différentes instances de pouvoir.

4. Placée sous protectorat russe en 1810, la principauté d'Abkhazie est abolie en 1864. En 1917, un conseil populaire abkhaze adopte lors de son Congrès fondateur une Déclaration et une Constitution. Chirikba, dans son *opus*, énumère les critères au regard de la Convention de Montevideo de 1933, définissant un État au regard de sa population permanente, un territoire défini, un gouvernement, et une capacité à entrer en relation avec d'autres États.

est amputée de plus de 200 000 Géorgiens<sup>5</sup>. C'est donc dans la violence de la guerre et de l'épuration ethnique que naît l'État abkhaze.

Cette contribution entend analyser, à partir d'entretiens menés avec des anciens combattants abkhazes ou ayant combattu côté abkhaze, les modalités de délégation et de centralisation de la coercition, éléments constitutifs de l'État. Les entretiens permettent de documenter leur implication dans la construction des institutions et leur engagement dans la vie politique, mais aussi de saisir la perception qu'ils ont d'eux en tant qu'hommes en armes, du sens donné à leur engagement, et de leur rapport à l'État. Dans quelle mesure ceux-là mêmes qui ont combattu au nom de l'Abkhazie, considèrent-ils comme légitime la délégation de la violence à l'État *de facto* ? Dans quelle mesure la fragilité de la construction étatique et sa dépendance à l'égard de la Russie influent-elles sur ces perceptions et sur la place des anciens combattants dans leur société ?

Si les anciens combattants ont pu penser, au moment de la guerre, assurer la sécurité de la population abkhaze, ce n'est pas nécessairement vrai ensuite. En revanche, ils continuent à jouer un rôle dans la légitimation symbolique de l'État *de facto*.

Lorsque, le 14 août 1992, cinq mille hommes de la Garde nationale géorgienne entrent dans Soukhoum/i, tandis qu'un autre millier bloque la frontière abkhazo-russe en prenant Gagra, des hommes et femmes abkhazes se mobilisent pour tenter d'arrêter les forces géorgiennes. Le Soviet Suprême abkhaze se retire à Goudaouta et déclare la mobilisation de tous les hommes de 18 à 40 ans. Deux dynamiques s'enclenchent : un engagement spontané, improvisé (Shesterinina, 2016), et une mobilisation organisée par le pouvoir. La synergie entre ces deux dynamiques conduit à l'engagement dans la violence armée de plusieurs milliers d'individus.

---

5. Lors du dernier recensement soviétique, en 1989, la République autonome d'Abkhazie compte officiellement 45,7 % de Géorgiens, pour 17,8 % d'Abkhazes, 14,3 % de Russes et 14,6 % d'Arméniens. D'après le recensement de 2003, les Abkhazes représentaient 43,8 % de la population. En 2011, les Abkhazes représentaient pour la première fois, la majorité absolue – même si courte – sur le plan démographique : 50,7 % des habitants. La part des Arméniens devenait quasi équivalente à celle des Géorgiens.

## Le conflit d'Abkhazie de 1992-1993

Le conflit d'Abkhazie est l'un des conflits ethno-territoriaux qui éclatent sur fond de désagrégation de l'Union soviétique. Il s'explique tant par l'héritage soviétique de la politique des nationalités, qui avait attribué des territoires et statuts différenciés aux « groupes ethniques » catégorisés par l'administration, que par les luttes pour l'appropriation des ressources fournies par l'appartenance à un appareil étatique soviétique en pleine décomposition.

L'Abkhazie était une République autonome à l'intérieur de la République soviétique de Géorgie. En 1989, les Abkhazes y constituaient 17 % de la population, les Géorgiens 45 %. Ce statut avait été contesté dès les premières années de l'URSS, mais avec l'ouverture du régime dans les années 1980, des mobilisations en faveur d'une plus grande autonomie prennent de l'ampleur tant parmi les populations géorgiennes qu'abkhazes. Le séparatisme abkhaze se construit ainsi en miroir du « Mouvement national » géorgien, les deux phénomènes s'alimentant réciproquement jusqu'aux premières échauffourées de l'été 1989. Ce n'est toutefois que plusieurs mois après la dissolution de l'URSS et la reconnaissance formelle des nouveaux États indépendants que le conflit armé se déclenche, en août 1992.

Il doit donc se comprendre dans la dynamique de construction du nouvel État géorgien indépendant. D'une part, la lutte pour le pouvoir se meut en guerre civile entre les partisans du premier Président élu, Z. Gamsakhourdia, et différents groupes armés géorgiens – notamment les *Mkhedrioni* [Cavaliers] – et la Garde nationale –, d'abord à Tbilissi, puis, après le renversement de celui-ci, en province. D'autre part, ces milices engagées dans les affrontements intra-géorgiens vont également chercher à gagner le contrôle du territoire abkhaze, où elles vont combattre des groupes armés abkhazes.

Le 23 juillet 1992, le parlement contrôlé par les Abkhazes proclame la sécession de la République autonome. Le 14 août 1992, des combattants de la Garde Nationale géorgienne entrent en Abkhazie, sous prétexte de libérer des otages kidnappés par les groupes rebelles partisans de l'ex-président Gamsakhourdia, et de rétablir le contrôle sur les communications ferroviaires en Géorgie occidentale. Ils poussent leur avance jusqu'à la capitale de la République autonome, Soukhoumi, dont ils prennent le contrôle. Dans le même temps, un débarquement naval dans le port de Gagra, au nord, vise à couper la route avec la Russie. Le gouvernement abkhaze se replie à Goudaouta, ville dans laquelle se trouve une des quatre bases militaires anciennement soviétiques. Commence alors une guerre d'usure et de tranchées, nourrie, côté géorgien, par la mobilisation de Géorgiens d'Abkhazie et celle, plus intermittente, d'hommes venus du reste du territoire géorgien, et, côté abkhaze, par une forte mobilisation patriotique, et la participation de nombreux combattants venus du Nord-Caucase. Les Arméniens, troisième « groupe ethnique » en Abkhazie, se battent en grande majorité côté abkhaze, et constituent même un bataillon. La partie abkhaze bénéficie également du soutien

de forces russes issues de l'armée soviétique – notamment de l'aviation et de la défense anti-aérienne –, même si sur le plan diplomatique, la Fédération de Russie reste en retrait.

Les hostilités durent jusqu'au 27 septembre 1993, quand les forces géorgiennes – *Mkhedrioni* et Garde nationale – sont contraintes d'abandonner Soukhoumi aux mains des Abkhazes, entraînant le départ forcé et massif de plus de 200 000 Géorgiens qui vivaient encore sur le territoire de l'Abkhazie. Le conflit se solde par la mort de 8 000 personnes et la perte de contrôle par Tbilissi de la majeure partie du territoire de l'ancienne république autonome d'Abkhazie, issue qui n'a jamais été acceptée par le gouvernement géorgien. Au terme d'un autre conflit, une autre région autonome, l'Ossétie du Sud, échappe également au contrôle de Tbilissi. En l'absence d'avancée des processus de négociations sur le statut de ces territoires (le cessez-le-feu signé en septembre 1993 fait l'objet de nombreuses violations, malgré la présence de forces de maintien de la paix représentées par des troupes russes et, dans un premier temps, d'une petite mission de l'ONU), l'Abkhazie et l'Ossétie du Sud se construisent en États *de facto*. Suite à la guerre russo-géorgienne dite « des cinq jours » d'août 2008, ils sont reconnus comme indépendants par la Fédération de Russie le 26 août.

Aujourd'hui, la sécurité de l'Abkhazie dépend principalement de la Russie, qui assume aussi une part importante de son budget. Les autorités abkhazes excluent le rattachement de l'entité à l'État géorgien tout comme le retour de tous les Géorgiens.

Côté géorgien, les deux entités sont toujours considérées comme des territoires occupés, et la perception dominante est celle d'un conflit russo-géorgien et non géorgiano-abkhaze, dans lequel les Abkhazes seraient instrumentalisés par la Russie. Seule une poignée de pays a reconnu ces deux entités.

Vingt-et-un entretiens semi-directifs ont été recueillis lors de missions effectuées en Abkhazie en 2015, 2017 et 2018<sup>6</sup>, avec des anciens combattants s'étant engagés côté abkhaze en 1992-1993, aux profils variés : policiers, militaires de carrière, militants politiques, infirmières, médecins, militants associatifs, responsables d'ONG ou d'associations d'aide aux invalides, enseignant, moine, cuisinière, retraités, ministre, ancien ministre, peintre, chauffeur de taxi<sup>7</sup>. Tous ne se définissent d'ailleurs pas comme abkhazes, puisque parmi les personnes interviewées on compte des Arméniens et un Kabarde.

6. Une mission exploratoire a été conduite en 2015, ce qui explique que nous ayons rencontré certaines personnes deux fois comme l'indique la liste en fin d'article.

7. Toutes ces personnes ont accepté d'être enregistrées, et que leur nom soit cité. On trouve la liste des personnes interviewées à la fin de l'article. Les interviews ont été menées en russe et retranscrites.



La méthode privilégiée a conjugué la technique « boule de neige » et des approches parallèles pour diversifier les accès. Ce panel est ainsi composé de paroles « autorisées », prononcées par des figures disposant de capitaux identitaires (Dorronsoro & Grojean, 2013, p. 13) et sociaux, et de figures plus « anonymes ». C'est donc en nous centrant sur les récits des acteurs, dans une approche inductive, que nous tentons d'identifier leur rapport à l'État et la façon dont ils évoquent leur contribution à son édification.

Nous analysons dans un premier temps les récits convoqués pour dire l'engagement. Puis nous nous penchons sur le pacte sécuritaire et ses avatars. Enfin, nous tentons de comprendre comment les anciens combattants appuient symboliquement la légitimité de l'État abkhaze.

## 1. LES MOTS POUR DIRE LES HOMMES EN ARMES

Quelle que soit leur identité professionnelle avant la guerre, les anciens combattants se définissent comme guerriers -« *vojny* »-, lorsqu'ils évoquent leur guerre. Mais au-delà de ce vocable générique, apparaissent des variations dans le lexique pour qualifier cette expérience et lui donner un sens. Ces termes renvoient, en creux (surtout) et en relief (un peu) à des perceptions différentes de l'État.

### 1.1. Guerriers, partisans, *opolčency*?

Trois types d'imaginaires sillonnent les entretiens et s'entrelacent : l'image romantique du guerrier ; celle du partisan ; enfin, celle, omniprésente, de l'*opolčenc*, homme en armes au sein d'un *polk* – régiment en russe.

Le terme d'*opolčenie* – levée en masse des *opolčency* –, renvoie à l'organisation de la défense collective, qui peut être activée en cas de menace. C'est à ce terme qu'ont recours les anciens combattants lorsqu'ils décrivent l'impulsion première : trouver des armes, former un groupe au niveau du village ou du quartier, rejoindre le front. Beaucoup se reconnaissent dans ce terme, qui renvoie à l'image d'un « peuple en armes » organisé. L'utilisation massive de la figure de l'*opolčenc* par les combattants abkhazes aurait-elle quelque chose à voir avec la structure ou l'histoire même de cette société ? Zaour K. relie ce terme à une éthique guerrière qui distinguerait la société abkhaze des sociétés européennes recourant à une division du travail social

en matière de défense. À une question sur la traduction possible en langue abkhaze de « levée du peuple en armes », il répond :

*« Le mot n'existe pas en abkhaze ; nous n'avons pas besoin de mot pour cela, car avant, chaque Abkhaze était un guerrier. Il devait être un guerrier. Sinon aucune femme ne l'aurait jamais épousé. Dès lors, au nom de quoi faudrait-il un mot spécifique ? [...] Ce sont les mignons Européens, pacifiques, qui font la distinction et disent : "ah lui c'est un combattant, ah lui c'est un militaire professionnel, et ce troisième est encore autre chose". Chez nous, chacun devait être un... »*

*(Zaour K., Soukhom/i, janvier 2017.)*

L'identité guerrière se décline selon plusieurs registres, renvoyant à la représentation qu'ont les Abkhazes de leur propre rapport à la guerre. Plus que la grande guerre du Caucase du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est le Moyen Âge qui est convoqué, passé mythifié et encadré par un code chevaleresque noble<sup>8</sup>. C'est ainsi que Roman parle de son chef de bataillon, G. Smyr :

*« Guivi Smyr, c'était le chef de mon bataillon. Notre commandant. Ce n'était pas un homme du XXI<sup>e</sup> siècle. Pas non plus du XX<sup>e</sup> siècle. Non. C'était... un pur héros du Moyen-Âge ».*

*(Roman, ancien combattant, Soukhom/i, 4 avril 2018.)*

Mzia Beia, quant à elle relate un rêve dans lequel elle voit « des guerriers, marchant trois par trois, vêtus d'habits traditionnels tcherkesses du Moyen-Âge »<sup>9</sup>. Pour nos interlocuteurs, tout Abkhaze est un combattant potentiel, pouvant donc activer cette identité latente à tout moment. La référence à l'image du partisan se retrouve aux côtés de celle de l'*opolčenec* chez Zaour K :

*« Donc, d'où nous sommes partis : c'était la levée du peuple en masse [opolčenie], un mouvement de partisans [partizanšina]. »*

8. La référence à un code chevaleresque fait d'ailleurs écho aux *Mkhedrioni* – chevaliers en géorgien, avec une connotation princière – groupe paramilitaire nationaliste géorgien fondé en 1989 par Jaba Iosseliani et se revendiquant de l'héritage des guerriers géorgiens défenseurs de leur terre contre les envahisseurs perse et ottoman.

9. Mzia Beia, directrice du musée Ardzinba à la gloire combattante (entretien, Soukhom/i, avril 2018).

Le terme « partisans » renvoie pourtant à une autre séquence historique, celle de la Deuxième guerre mondiale – Grande guerre patriotique en russe, de 1941-1945 –, notamment en Biélorussie, Ukraine, Russie, lorsque des individus se livraient, dans la clandestinité, à une guerre de guérilla pour défendre leur terre, parallèlement aux combats menés par l'Armée rouge (Cerovic, 2018). Il s'agit donc d'un statut de combattant irrégulier – non enrôlé dans une armée existante – prenant les armes sans affiliation à une institution. Dans le cas abkhaze, il ne s'agit pas de s'ériger contre les autorités politiques abkhazes, mais d'en anticiper les décisions ; le terme évoque la dimension d'actions de diversion, propres aux tactiques de résistance. Vladimir Archba, le premier ministre de la Défense abkhaze, nommé à ce poste en pleine guerre, écrit d'ailleurs plusieurs années après, « qu'il s'est agi de transformer un mouvement de partisans en armée » (Archba, 2002, p. 29). Pour autant, le terme « partisans » est abondamment utilisé par les Abkhazes pour désigner les combattants géorgiens qui, après la victoire abkhaze de 1993, organisent des opérations de diversion.

La référence à l'*opolčeneč* transcende les autres qualificatifs. A. Shesterinina fait une distinction entre les groupes spontanés et ceux qui faisaient partie du « régiment spécial de forces intérieures » (OPVV<sup>10</sup>), formé fin 1991 par Ardzinba à partir du bataillon des forces intérieures de l'URSS, stationné à Goudaouta<sup>11</sup> (Shesterinina, 2020). En ce sens, on a d'une part les *opolčency* – des combattants irréguliers –, d'autre part des combattants réguliers et réservistes mobilisés.

Quant au terme « volontaire » (*dobrovolec*, en russe), aux côtés de *vojn*, *partizan* et *opolčeneč*, il désigne exclusivement les combattants venus de l'extérieur, notamment du Caucase du Nord<sup>12</sup> (Kvakhadze, 2021). Ce terme marque une césure entre les habitants d'Abkhazie – Arméniens<sup>13</sup> inclus –, qui ont défendu la patrie, et les volontaires nord-caucasiens de la Confédération des peuples du Caucase, accourus depuis le territoire de la Fédération de Russie, donc, *a minima*, avec l'assentiment ou la tolérance de cette dernière.

10. *Otdel'nyj polk vnutrennih vojsk* [régiment spécial de troupes intérieures].

11. C'est là qu'était établie une des quatre bases militaires soviétiques sur le territoire de Géorgie.

12. Des Tcherkesses de la diaspora vivant dans les États issus de l'Empire ottoman ont également rejoint le combat.

13. Avant la guerre, les Arméniens représentent 14 % de la population. Après la guerre et l'expulsion des 200 000 Géorgiens, ils représentent 17,39 % de la population totale d'Abkhazie (*Abkhaz World*, 29 décembre 2011).

Certains Tchétchènes et Kabardes (ces derniers appartiennent à la famille linguistique circassienne dont font partie les Abkhazes) se sont illustrés au combat : plusieurs d'entre eux ont été décorés du titre de Héros d'Abkhazie<sup>14</sup>. Leur participation à la guerre est perçue comme un acte de solidarité venu de l'extérieur, tandis que celle des Abkhazes et des Arméniens d'Abkhazie est décrite comme un réflexe patriotique évident, de l'intérieur, pour « défendre la terre sur laquelle on vit » (Galouste Trapizonian, 2018).

L'usage de ces différents termes témoigne donc d'une forme de *continuum* dans la gamme des positionnements : hors de l'État – les guerriers – ou à côté de l'État – *opolcenčy*, *partizany*. En revanche, assez peu témoignent d'une mobilisation dans un État déjà existant, même si ceux qui s'engagent dans la Garde abkhaze et dans l'OPVV préfigurent les cadres opérationnels d'une potentielle centralisation de l'usage de la violence, dans un contexte administratif et politique directement issu des contours de l'Abkhazie soviétique. En amont, le moteur de l'engagement touche à des catégories qui précèdent la formation éventuelle d'un État – *state building* –, faisant davantage écho à des critères de construction d'une nation – *nation building*. Pour Helge Blakkisrud et Pål Kolstø (Blakkisrud & Kolstø, 2008), le *state building* est défini comme « la mise en place des bases administratives, économiques et militaires rendant un État fonctionnel. Cela inclut l'établissement du contrôle aux frontières, le fait de garantir le monopole de la coercition sur le territoire de l'État en question, et la mise en place d'un système de collecte de l'impôt ». Tous ces aspects définis comme « durs » contrastent avec la dimension de construction nationale qui, si elle œuvre à la consolidation étatique, se concentre sur la construction d'une identité commune, d'un sentiment d'appartenance. En effet, la politique de *nation building* mobilise souvent des éléments d'homogénéisation culturelle et linguistique, ainsi que la participation de la population aux processus politiques. Mathieu Petithomme quant à lui utilise en français les termes d'étatisation et de nationalisation pour analyser ces deux phénomènes à l'épreuve du cas du Haut-Karabakh, faisant référence, notamment, aux fonctions nationalisantes définies par Rogers Brubaker (Petithomme, 2011).

---

14. La figure du Tchétchène Chamil Bassaev est restée en Abkhazie auréolée de gloire au sein de certains segments de la population. Un combattant kabarde de premier plan, Soltan Sosnaliev, est notamment devenu ministre de la Défense d'Abkhazie pendant la guerre : c'est lui qui avait dès le 15 août 1992, au lendemain de l'entrée des forces géorgiennes en Abkhazie, organisé l'arrivée de nombreux combattants nord-caucasiens (Anzor Gouov, 3 avril 2018, Soukhoum/i).

## 1.2. La terre, la patrie, le peuple, la langue : des enjeux plus mobilisateurs qu'un État, aussi abstrait qu'hypothétique

*« Nous n'avons pas d'autre patrie. Nous n'avons aucune autre terre où aller. Donc nous n'avons pas le choix. »*

*(Roman, 2018.)*

Les récits font apparaître la priorité accordée à une forme d'autonomie des combattants par rapport à des structures étatiques centralisées. L'État de référence est, dans le passé récent, l'État soviétique, y compris à travers sa déclinaison locale : la République autonome d'Abkhazie est l'incarnation d'une *gosudarstvennost'* (entité étatique, ou protoétatique), obéissant à la politique soviétique des nationalités : si elle est, à certains égards, nationale dans la forme, elle reste soumise à l'idéologie dictée par Moscou. À l'épreuve de la guerre, la référence étatique qui domine est celle, en miroir, de l'État géorgien, si fragilisé fût-il par la guerre civile, les séparatismes abkhaze et sud-ossète, et les vicissitudes liées à l'effondrement de l'Union soviétique. C'est contre l'entité politique adverse qu'on se mobilise<sup>15</sup>. Cet extrait d'entretien, mené avec un ancien combattant devenu policier de la route, Tchitchiko, montre qu'en amont d'une réflexion institutionnelle sur un éventuel État abkhaze, il s'agissait d'abord, de « régler la question abkhaze » : l'expression, vague, permet une palette d'interprétations, mais constitue un dénominateur commun partagé par les anciens combattants. L'entrée des forces géorgiennes accélère cette nécessité.

*« On combattait pour notre partie, pour l'Abkhazie, pour notre foyer, nos enfants, nos pères. Pour les Géorgiens, il y a l'État géorgien. Ils étaient nos hôtes, on les a accueillis [...] mais ils se sont très mal comportés. Donc nous les avons chassés et renvoyés chez eux. Alors que celui qui est mort ici, restera ici pour toujours. »*

*(Tchitchiko, 2017.)*

---

15. La tension entre l'État géorgien, bien souvent décrit comme État failli au début des années 1990 alors que son autorité est défiée par trois conflits, et un proto-État abkhaze est intéressante à observer. Comme dans un jeu de vases communicants, la poussée visant à créer un État abkhaze joue de la fragilité de l'État géorgien qui est censé être, comme le disent les anglo-saxons, son « État-parent » (*parent state*). Sur l'État failli géorgien, voir Nodia, 2002.

De façon unanime, la perception qu'ont les anciens combattants abkhazes de leur engagement est celle d'une résistance à une agression, d'une nécessité de défendre « la seule terre que [nous avons] » (Shesterinina, 2016). Le terme d'État n'est pas utilisé ou presque : la survie est le mot-clé, bien plus que l'articulation institutionnelle que supposerait la construction d'un État, projection plus abstraite, à un moment où l'horizon du pensable est confus. Ces paroles de combattants sont confirmées par des observateurs qui tout en vivant sur place, gardent un œil distancié sur la société abkhaze. « Les gens ne se battaient pas tant pour un État abkhaze, que pour leur pays et leurs proches » (N. Venediktova, citée par Blakkisrud & Kolsto, 2008) : décrivant les années 1990 en Abkhazie comme celles d'un « pas en arrière sur le plan civilisationnel », avec le glissement d'une « société d'État » à une « société clanique », la journaliste russe Nadežda Venediktova y voit une régression. Cette appréciation suggère une dislocation des institutions étatiques modernes, dont était pourvue formellement l'Abkhazie à la faveur de son insertion dans l'État soviétique : l'emploi du mot clan évoque un recul vers un mode de régulation des conflits plus ancestral. On est loin, dans son analyse, d'une centralisation de la violence par un organe supérieur. Elle ajoute cependant qu'il peut s'agir d'une période transitoire : il n'est donc pas exclu que les Abkhazes reprennent les armes, pour défendre l'indépendance d'un État abkhaze, à l'avenir.

Dans les récits, cette mise en avant de la terre, de la liberté, de la patrie, et très souvent de la langue, fait écho au sentiment de menace, exacerbé par les Abkhazes en août 1992. A. Shesterinina montre l'importance de la perception subjective d'une menace collective par les individus, indépendamment des décisions prises par les autorités (Shesterinina, 2016).

Quant à la langue, elle est convoquée de façon métonymique, le spectre de sa disparition renvoyant à celui de la disparition d'un peuple de moins de 100 000 habitants. Si ce sont la guerre du Caucase au XIX<sup>e</sup> siècle et l'exil forcé de milliers d'Abkhazes vers l'Empire ottoman que les anciens combattants mentionnent pour évoquer cette peur physique, l'angoisse pour la langue semble exacerbée par le souvenir de la géorgianisation à l'époque soviétique :

*« Lors de la seconde guerre mondiale, on a interdit l'enseignement en langue abkhaze dans les écoles, il n'y avait que des cours en géorgien. »*

*(Tchitchiko, 2017.)*

La deuxième partie de cette affirmation, inexacte puisqu'il y a toujours eu un enseignement en langue russe sur le territoire de l'Union soviétique, est révélatrice. L'accent mis sur l'enseignement du géorgien, alors que l'abkhaze était de moins en moins maîtrisé, est imputé à la politique démographique de géorgianisation.

Les chiffres des recensements reflètent en effet une augmentation progressive de la part des Géorgiens qui se poursuit jusqu'en 1989. Elle est perçue comme d'autant plus fragilisante que les Abkhazes ne sont déjà plus, depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, qu'une petite minorité sur le territoire dont ils portent pourtant le nom. Les origines géorgiennes de Staline et Beria, initiateurs du projet d'installation de Géorgiens en Abkhazie, mené de 1937 à 1953, sont systématiquement rappelées : le pouvoir soviétique n'est non seulement pas du côté des Abkhazes, mais il est contre eux, d'après les anciens combattants qui martèlent l'autochtonie abkhaze pour contrer la « théorie d'Ingorokva<sup>16</sup> » (Coppieters, 2002 ; Cheterian, 2008 ; Gordadzé, 2001) sur la prétendue géorgianité des habitants historiques du territoire abkhaze. La tendance démographique s'inverse suite à l'expulsion des Géorgiens pendant la guerre de 1992-1993.

La combinaison entre l'exil forcé au XIX<sup>e</sup> siècle, le fait d'être très minoritaire dans sa République ethnonyme, et le *ratio* démographique incarné dans le combat entre 100 000 Abkhazes, d'une part, et 5 millions de Géorgiens, de l'autre, et dotés d'un État reconnu, alimentent la peur :

*« Ce qui me tracasse : allons-nous survivre en tant que peuple ou non ? Je vais vous dire : pour moi, si mon peuple n'existe plus, je ne vois absolument plus aucun sens à ma vie [...] Vous comprenez, c'est 100 000 personnes, et en face, c'est un État, une armée... »*

*(Zaour T., 2017.)*

---

16. Pavle Ingorokva, historien et écrivain géorgien (1893-1983), a développé une théorie selon laquelle les populations portant le nom d'Abkhazes auraient historiquement été des Géorgiens, avant que ne s'installent des populations en provenance du Caucase du Nord.

La figure de Qarkarachvili, commandant des forces géorgiennes en Abkhazie pendant la guerre, est ainsi fréquemment citée. Gounda se rappelle :

*« Qarkarachvili a dit le 25 août 1992 : “j’ai donné ordre de ne pas prendre de prisonniers, tous doivent se rendre”. Et il a ajouté “Je suis prêt à sacrifier... 100 000 Géorgiens, pour exterminer 97 000 Abkhazes”. C’est un commandant... »*

*(Gounda, 2017.)*

Ces propos, dont la teneur a été contestée (Nodia<sup>17</sup>, 1997 ; Cheterian, 2008, p. 195-196 ; Le Huérou & Serrano, 2019), reviennent en boucle dans les entretiens, utilisés comme preuve d’une supposée volonté d’extermination des Abkhazes par les forces géorgiennes<sup>18</sup>.

Le décalage entre l’enjeu, décrit comme romantique et noble, d’un engagement pour la terre, la patrie, la langue – côté abkhaze –, et la doxa, perçue comme désincarnée et triste, de l’intégrité territoriale d’un État – côté géorgien –, revient à plusieurs reprises :

*« À un moment je discute avec un Géorgien. Je lui demande “Qu’est-ce qui est inscrit sur vos tombes ou monuments à la mémoire de ceux qui sont morts à la guerre ?” Il me répond : “Mort pour l’intégrité territoriale de la Géorgie”. Je lui dis “Chez nous, on indique : mort pour la liberté et la patrie”. Ça a quand même une autre allure, non ? Tu vois la différence ? Pour l’intégrité territoriale ! Tout ça parce que tu avais conquis ce territoire, alors tu as voulu te battre pour ne pas le perdre ? ! »*

*(Roman, 2018.)*

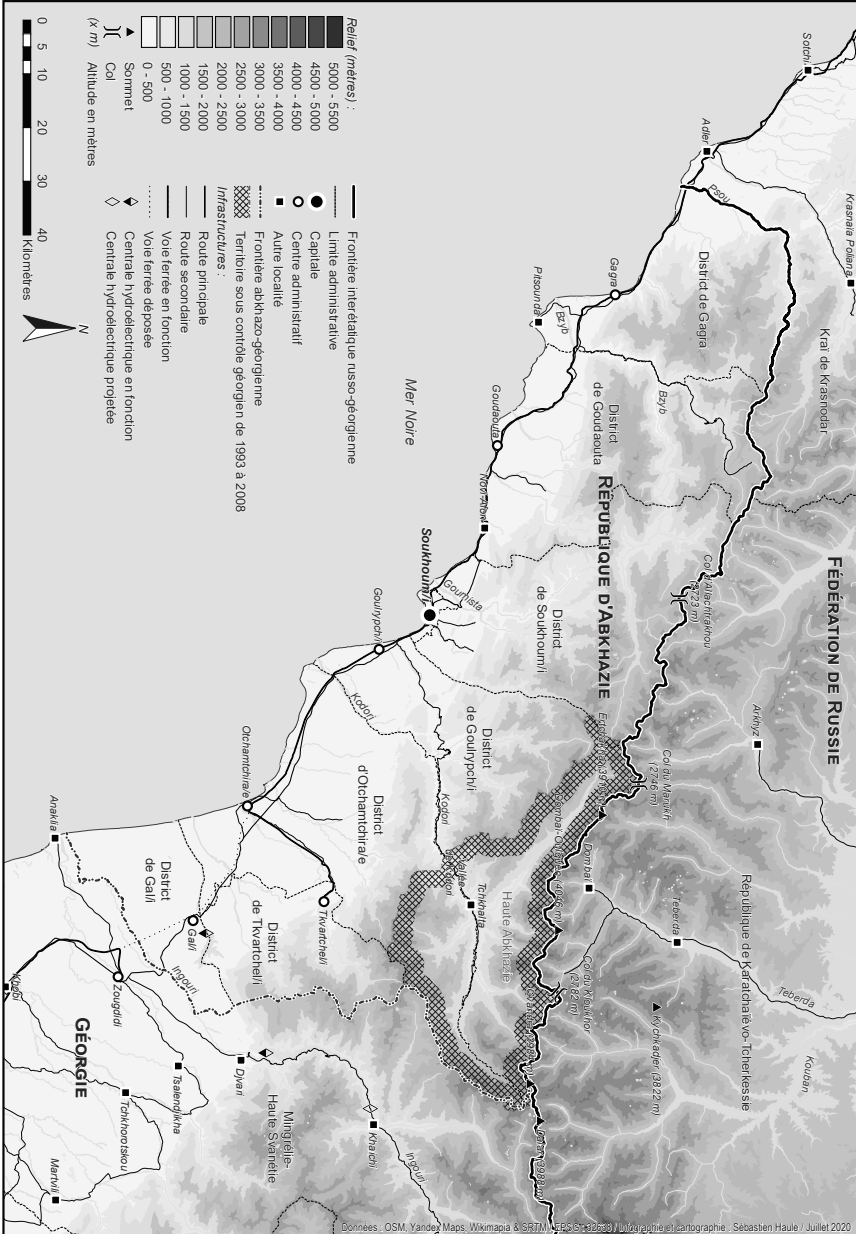
Vaja, quant à lui, pointe l’opposition entre une participation contrainte, côté géorgien, et un engagement volontaire, côté abkhaze. On se lève pour la

17. Selon G. Nodia, son propos visait à mettre en garde contre un risque encouru (Nodia, 1997).

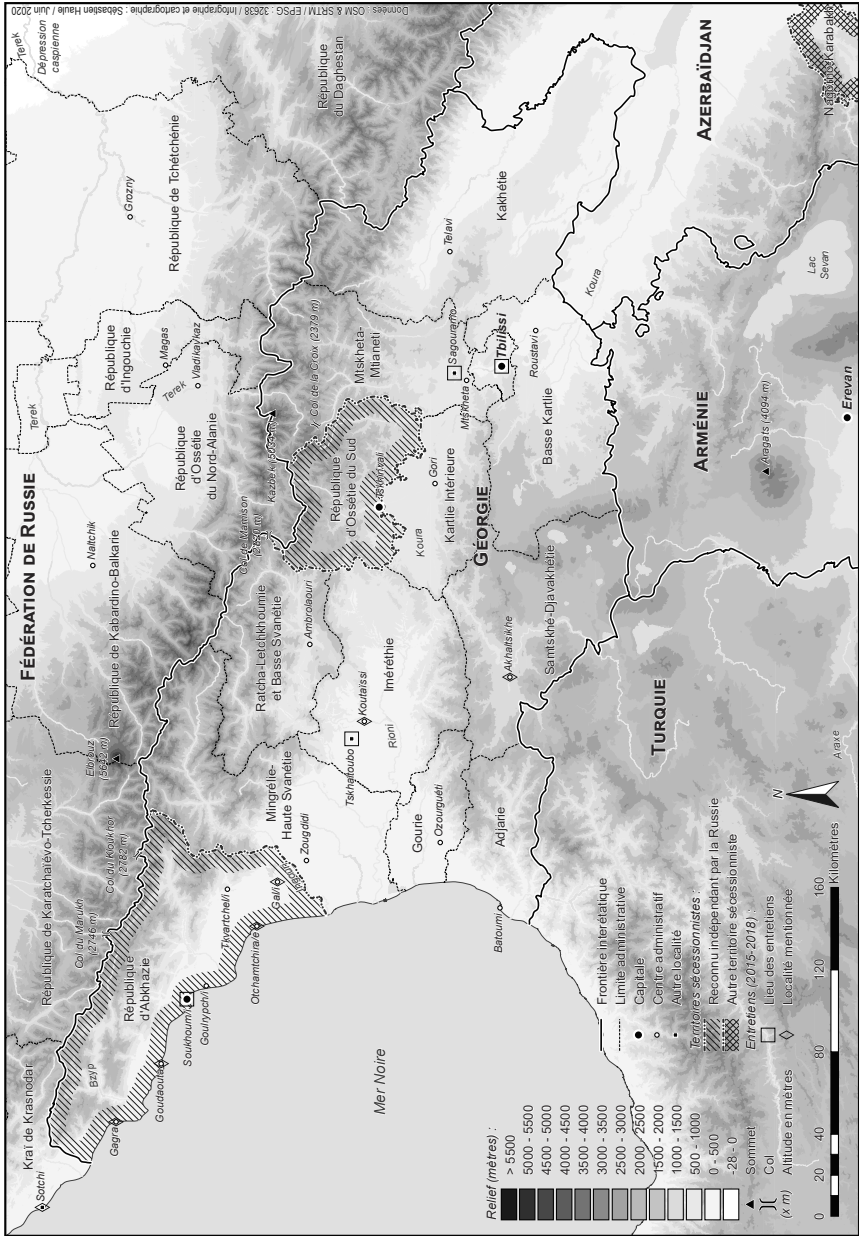
18. Dans une famille à laquelle nous rendons visite à Soukhoum/i, en 2013, un membre nous parle dès notre arrivée de l’entrée des forces géorgiennes avec une telle émotion qu’on dirait qu’elle a eu lieu la veille. Immédiatement après, il nous montre sur un compte *Youtube* la fameuse déclaration de Qarkarachvili. Pour une analyse de la parole des anciens combattants géorgiens, voir la contribution d’Anne Le Huérou et Silvia Serrano dans ce même dossier.



L'Abkhazie



# L'Abkhazie dans son environnement régional



nation, tandis qu'on est mobilisé de force par et pour l'État. Les perceptions de l'ennemi sont forgées via les paroles échangées avec des prisonniers, qui conduisent à un constat : se battre pour l'intégrité territoriale ne peut pas être mobilisateur dès lors qu'il n'en va pas de la survie collective.

« Je leur demande "pourquoi tu es venu ici ?" Ils me répondent : "On m'a forcé. Je vous jure, je ne voulais pas, on m'a forcé." C'était toujours la même réponse. »

(Vaja, 2018.)

Opposer un nationalisme défensif (abkhaze), mu par l'instinct de survie et par un devoir moral, à un nationalisme ou patriotisme (géorgien) décrit comme offensif et dépourvu de valeurs (Shesterinina, 2016, p. 210), accrédite la thèse aux yeux des anciens combattants d'une cause juste côté abkhaze. La cause de la défense de l'État – attribuée aux Géorgiens<sup>19</sup> – apparaît moins légitime pour les Abkhazes que la cause nationale. La labellisation de la guerre de 1992-1993, « guerre patriotique du peuple abkhaze » – *otečestvennaâ vojna abhazskogo naroda* –, qui renvoie notamment à la Grande guerre patriotique de l'Union soviétique contre l'Allemagne nazie en 1941-1945, très présente dans l'espace public abkhaze, confirme le ressort de l'engagement tel qu'il est perçu : résister à une agression extérieure. Dans une telle situation, quelles sont les institutions à même de garantir la sauvegarde du peuple abkhaze, et donc sa sécurité ? Les anciens combattants sont-ils convoqués dans la mise en œuvre de la réponse sécuritaire ?

## 2. QUEL PACTE DE SÉCURITÉ POUR ASSURER LA SURVIE COLLECTIVE ?

La littérature s'est beaucoup intéressée à la notion d'État *de facto*, c'est-à-dire à la construction d'institutions étatiques sans reconnaissance internationale. Pour certains auteurs, la césure entre États *de facto* et États reconnus serait artificielle<sup>20</sup>, et tiendrait en partie au lieu de production du discours :

19. Anne Le Huérou et Silvia Serrano, dans leur article dans ce même dossier, montrent bien que la cause de la défense de l'État n'est pas présente dans les entretiens menés auprès de combattants géorgiens.

20. Selon une perspective juridique, on observe une différence fondamentale entre États et États *de facto*, puisque la souveraineté de l'État suppose que ce dernier soit effectif. Cela signifie que l'État doit être viable aussi bien au niveau interne (en termes économiques et politiques) qu'au niveau international (être en mesure de conclure des traités internationaux). De ce fait, la non-

la majorité des chercheurs et analystes ayant été socialisés dans un État reconnu, l'État *de facto* serait une anomalie du système international, reléguée pudiquement au lexique d'entité non reconnue. Or, affirme Alexander Iskandaryan (Iskandaryan, 2015), la majorité des États ont été des États *de facto* avant d'être reconnus, et un grand nombre d'entre eux sont nés d'un sécessionnisme, parfois dans le contexte d'une dislocation d'Empire. En outre, certains États *de facto* sont privés de reconnaissance pour des raisons arbitraires tenant à l'héritage politique de l'Empire dans lequel ils se trouvaient. C'est le cas, typiquement, de l'espace postsoviétique : avoir bénéficié dans le cadre soviétique du statut de nation dotée d'une République de l'Union, permettait de recevoir indépendance et reconnaissance après 1991. À l'inverse, n'avoir été doté que d'un statut d'entité « autonome », comme l'Abkhazie depuis 1931, rejetait ladite entité dans un *no man's land* juridique en cas de sécession vis-à-vis de l'État-parent.

Qu'est-ce qui fait défaut à l'État quand il n'est pas reconnu internationalement ? Pour certains auteurs, comme Adrien Florea, l'État *de facto* ne saurait (sur)vivre sans patronage sécuritaire externe, avec un effet pervers : ce patronage, accroissant la dépendance de l'État *de facto*, empêcherait ce dernier de se consolider, et repousserait ainsi, dans un cercle vicieux, l'horizon d'une hypothétique reconnaissance (Florea, 2017), alors que la reconnaissance apparaît comme la clé de la consolidation étatique et de sa capacité à centraliser la violence et, partant, à assurer la sécurité. C'est ce que la boutade, entendue à plusieurs reprises en Abkhazie, résume : « Avant, nous étions indépendants. Maintenant, nous sommes "reconnus". »

Cette tension est typique du cas abkhaze, où les deux contrats sécuritaires – extérieur et intérieur –, sont intimement liés (Campana & Dembinska, 2017). Le regard des anciens combattants sur la construction de l'armée et sur le (non) contrôle des armes témoigne de la friabilité des compétences régaliennes en jeu.

---

reconnaissance d'un État par la communauté internationale rend son gouvernement ineffectif. La reconnaissance internationale est donc nécessaire à l'existence d'un État (Oeter, 2019 ; Richter, 2019 ; David & Salmon, 2014, p. 802-803).

## 2.1. D'une armée abkhaze créée dans le feu de l'action à une armée de figuration ?

« *L'armée abkhaze ? C'est simple : en cas de besoin, on enfle tous un uniforme. Chacun ressort son arme, et voilà !* »

(*Zaour, 2017.*)

Produit de la jonction entre plusieurs pans d'organisation de la défense de l'Abkhazie, l'armée abkhaze naît dans et par la guerre. Alors que la Garde abkhaze, constituée à la fin des années 1980, avait participé aux affrontements de juillet 1989 à Soukhoum/i, l'OPVV – régiment spécial des forces de l'intérieur –, formé fin 1991 sur la base du bataillon soviétique stationné à Goudaouta –, rassemble militaires professionnels, officiers et officiers de réserve, préfigurant un embryon d'armée régulière. En août 1992, les *opolčency* organisent des détachements d'autodéfense à l'échelle locale, à l'Ouest et à l'Est. Le 18 août 1992, est créé le comité de défense d'État dirigé par V. Ardzinba, alors que les groupes d'autodéfense sont pris en étau par la double offensive géorgienne sur Soukhoum/i et Gagra. Ce comité tente de rassembler sous son autorité tant les militaires professionnels réguliers que les *opolčency*. La reprise de Gagra par les Abkhazes accélère cette centralisation. Un décret du 11 octobre 1992 marque la naissance officielle de l'armée abkhaze, d'un ministère de la Défense et d'un Quartier général : en ce sens, la guerre fait l'armée (Archba, 2002). Les différents fronts sont progressivement rassemblés sous un commandement intégré et la consolidation de bataillons par absorption des groupes de combattants apporte une discipline considérée comme décisive dans la victoire (Pačuliâ, 2010). Après celle-ci, la structuration de l'armée et des forces de police se poursuit. En octobre 1995, le service militaire obligatoire est introduit, en 1996 des entraînements structurés ont lieu près de Soukhoum/i. Si les chiffres sur l'armée abkhaze varient, la majorité des estimations s'entend sur un étiage de 1 000 à 3 000 militaires de carrière, auxquels s'ajoutent 15 à 25 000 réservistes. Le contrôle de la frontière abkhazo-géorgienne, sur l'Ingouri, constitue un enjeu central de l'après-guerre, et mobilise grand nombre de ces réservistes sous l'autorité du ministère de la Défense. Cette « petite guerre permanente » (Shesterinina, 2015) symbolise le brouillage d'une autre frontière : celle entre les différentes structures de force, non seulement abkhazes, mais aussi russes. Après l'accord du 14 mai 1994 sur le maintien d'une zone de sécurité de 12 km de part et d'autre de la ligne-frontière, les prérogatives de

surveillance échappent à l'armée pour être transmises à la police (*miliciâ*). Conflits entre ministères, transferts d'hommes d'une structure à l'autre : à ces tensions internes s'ajoute un contentieux externe. Un bras de fer pour l'exercice des prérogatives de police s'engage entre Soukhoum/i et les forces russes de maintien de la paix (officiellement au nom de la CEI), qui entrent dans le jeu, à la faveur de l'accord de cessez-le-feu de mai 1994.

À travers les entretiens, on perçoit que ce processus de centralisation de la coercition est à la fois accéléré et handicapé par la poursuite des violences qui soumettent à rude épreuve les structures de force qui manquent – précisément – et de structure, et de force. Entre 1993 et 2008 s'installe un climat d'instabilité, où les anciens combattants se retrouvent dans une situation de qui-vive que ne résoudront totalement, en outre, ni la reconnaissance de 2008 ni la consolidation de la présence militaire russe qu'elle induit.

## 2.2. État de qui-vive et (non-)contrôle des armes

*« Nous avons la paix... mais pas la sécurité. »*

*(Gounda, 2017.)*

Près de vingt-cinq ans après le cessez-le-feu de 1994, et malgré la reconnaissance de l'indépendance abkhaze par la Russie en 2008, la plupart des anciens combattants interviewés considèrent que la sécurité des Abkhazes n'est pas solide, et lient ce constat à une guerre non terminée. Plusieurs font une distinction entre guerre et conflit, rappelant que le conflit n'est pas résolu dans son essence : « Peut-être disparaîtrons-nous [...] La guerre s'est terminée il y a vingt-cinq ans, mais le conflit lui, n'est pas résolu » (Leon, 2017). Les anciens combattants invoquent fréquemment l'absence d'accord de paix, et le refus de Tbilissi de signer un engagement à ne pas recourir à la force. De fait, en parlant de leur situation entre 1993 et 2008, ils décrivent une situation de « qui-vive » prolongé.

L'état de qui-vive a été décrit et analysé à l'épreuve du cas des combattants arméniens face au conflit non résolu du Haut-Karabakh (Merlin & Papazian, 2019). Parallèlement aux paramètres macro – absence d'accord de paix, absence de politique de « démobilisation, désarmement et réinté-

gration à la vie civile »<sup>21</sup> –, on observe au niveau micro une incorporation de pratiques sociales qui reflètent cette situation de “ni guerre, ni paix”, et traduisent une absence de démobilisation tant physique que mentale. Cette non-démobilisation maintient les anciens combattants dans une ambivalence. Dans le cas de combattants arméniens, l'état de qui-vive entre 1994 et 2016 (Merlin & Papazian, 2019), se traduit parfois par un engagement dans l'armée arménienne après 1994, par des initiatives privées visant à former tout individu aux rudiments du combat, pour « être prêts ». Il y a donc une déclinaison sociale de ce qui-vive, en même temps qu'il y a une incarnation politique au niveau macro. La question du contrôle des armes après la guerre en Abkhazie se trouve à la confluence de ces deux niveaux.

*« On n'enlève pas ses griffes ni ses crocs à un tigre. »*

*(Zaour, 2018.)*

Les anciens combattants rappellent que le risque de reprise de la guerre, aigu entre 1993 et 2008, rendait illusoire toute éventuelle collecte des armes par l'État. Ils se souviennent d'autorités abkhazes autorisant, tacitement, la conservation des armes parmi la population. Un décret a certes été édicté par le Soviet suprême le 4 mai 1994, stipulant que les armes à feu devaient être transmises au ministère de la Défense : il fut très vite disqualifié par le Premier Ministre Guenadi Gagoulia, inquiet des risques de violence en cas de refus. Répugnant à imaginer que des forces de l'ordre en viennent à utiliser la force pour faire respecter le décret, ce dernier prononça en 1995 une phrase devenue célèbre : « Je ne tirerai pas sur mon peuple ! »

Cette attitude révèle un déficit de confiance en la capacité de l'État à assurer la protection dans des temps troublés. Puisqu'il ne semble pas apte à protéger le corps social, c'est aux individus d'assumer leur sécurité personnelle y compris via l'autodéfense individuelle :

*« Les armes qui étaient en trop, on les a rendues : les canons, les tanks, les obus, personne va garder ça à la maison, ça ne sert pas à se protéger. Mais pour se protéger, chaque maison devrait avoir*

---

21. Ces politiques sont mises en place avec l'aide d'acteurs tiers – organisations internationales le plus souvent – pour assister des sorties de conflits et sont souvent évoquées sous le sigle DDR (voir Duclos, 2010 et Duclos, 2019).

*une arme automatique. Même si l'État dit qu'il faut rendre les armes, personne ne les rend. L'État dit qu'il faut les enregistrer afin de savoir qui possède quelle arme ; mais aujourd'hui, c'est ce gouvernement, et demain il y en aura un autre, et qui sait si je devrai de nouveau aller chercher une arme chez les Russes ! Là, j'en ai une à la maison : qu'elle reste là ! ».*

(Vaja, 2017.)

Protéger non pas la patrie, mais se protéger, soi, sa famille, ses biens : la réticence à rendre les armes témoigne de la défiance en la capacité de l'État à assurer pleinement la sécurité, et donc de la faiblesse du pacte hobbesien. Cette méfiance s'exprime également vis-à-vis des agents chargés de la mise en œuvre du décret : au nom de quoi les anciens combattants devraient rendre leur arme, alors que les agents du ministère de l'Intérieur pourraient eux, ne pas se dessaisir des leurs ?

Le regard rétrospectif suscite amertume et regret quant à la possibilité de créer des institutions solides dans un contexte fragilisé par la sortie de guerre, le blocus<sup>22</sup>, la destruction de l'économie, et l'absence de reconnaissance internationale. Même si les anciens combattants ne peuvent être assimilés à des *spoilers* puisque leur objectif n'est pas de s'insurger contre le nouvel État, produit de la victoire dont ils sont fiers et à laquelle ils ont contribué, ni d'entraver la paix pour maintenir un état de guerre qui leur serait plus bénéfique, certaines sources attestent de l'effet d'aubaine offert par le chaos d'après-guerre et l'absence d'encadrement juridique, permettant à des anciens combattants désœuvrés de se livrer à une appropriation sauvage (Cheterian, 2008 ; Shesterinina, 2016) – notamment dans le complexe touristique hôtelier typique de la région –, et, également, des biens des Géorgiens (Venediktova, 2013 ; Gounda, 2017). La dérégulation, les logiques de prédation et de privatisation typiques des années 1990 dans l'espace post-soviétique (Solnick, 1999), se combinent aux conséquences

---

22. L'Abkhazie est soumise, après la guerre, à un isolement prolongé : en décembre 1994, Moscou ferme la frontière russo-abkhaze à tous les hommes âgés de 16 à 60 ans, en lien avec la première guerre de Tchétchénie. En janvier 1996, le Conseil des chefs d'État de la CEI interdit le commerce et les communications avec l'Abkhazie au niveau étatique. En outre, la frontière entre Abkhazie et Géorgie devient peu à peu une frontière dure. Cet isolement produit des effets à long terme, notamment sur le plan économique. À partir de 1999, les restrictions introduites par la CEI sont peu à peu réduites, sur impulsion de Moscou. La frontière russo-abkhaze rouvre en 2000.



spécifiques de la guerre et du nettoyage ethnique. Il n'est pour autant pas toujours aisé d'isoler les variables, ni d'identifier si ces prédatons violentes sont plus spécifiquement le fait d'anciens combattants ou non. Cette hypothèse est – sans surprise – muette ou euphémisée dans les entretiens. Fait indéniable en revanche, la difficulté de transformer la victoire militaire en victoire politique et institutionnelle est mise en avant :

*« Nous étions optimistes, face à l'avenir [...] Bien sûr il y avait l'euphorie de la victoire. Mais ce que nous aurions dû obtenir, nous ne l'avons pas obtenu totalement [...] Nous n'avons pas obtenu la sécurité. C'est là notre problème [...] Si notre système de maintien de l'ordre avait pu se mettre en place à l'époque, si nous avions pu adopter des lois et les mettre en œuvre dès le début, la situation serait bien meilleure aujourd'hui. »*

*(Loloua, 2017.)*

L'accent est mis à la fois sur le fait que les ministères n'étaient pas encore formés en tant que tels, qu'il fallait apprendre, et que le cadre administratif de la République soviétique d'Abkhazie n'était pas suffisant pour rendre opérant un nouvel État à inventer. Dans ce contexte ravagé par les conséquences de la guerre, une partie de l'exercice de la violence reste entre les mains des acteurs individuels. Zaour explique :

*« Tout ce dont on n'avait pas besoin, les munitions, tout ça, on les a données au ministère de la Défense [...] Les bataillons ont rendu tout ce qui était en trop, parce que la guerre s'est terminée en 1993 mais en réalité elle a continué jusqu'en 2001<sup>23</sup> [T. le corrige], euh... en 2008. »*

*(Zaour, 2017.)*

Ce consensus tacite parmi les anciens combattants doit néanmoins être nuancé à l'échelle de la société. En effet, la question du port des armes refait débat à chaque accident lié à la détention d'une arme à feu. C'est ainsi que se donnent à voir des confrontations d'opinions dans la presse autour de la

---

23. En 2001 a lieu une incursion à partir de la vallée de Kodori. C'est un des épisodes qui rappellent que l'État abkhaz ne contrôle pas tout le territoire de ce qu'était l'Abkhazie soviétique jusqu'en 2008.

question : « rendre ou ne pas rendre [les armes] ? »<sup>24</sup> En 2010, le président Bagapch, lors de son adresse annuelle au Parlement, avait déclaré qu'il considérait comme indispensable d'adopter au plus vite une loi sur la circulation des armes. Comme l'écrit Izida Tchania (Čaniâ, 2018), cet « au plus vite » ne s'était pas réalisé et c'est seulement le 30 décembre 2020 qu'une loi est finalement adoptée (Zavodskaâ, 2020), après moult rebondissements et réticences. Entre volonté d'un encadrement strict pour limiter les dérives, invocation de la tradition et rappel de la vulnérabilité de l'Abkhazie, le débat est vif. Quoiqu'il en soit, les positions majoritaires, si elles créditent le pouvoir législatif pour élaborer un texte de loi, ne voient pas dans l'État le garant du stock d'armements. Au final, deux positions se dessinent, laissant apparaître une divergence entre les militaires de carrière, favorables à la monopolisation de la violence entre leurs mains, et les anciens combattants, opposés à cette perspective et qui invoquent une géopolitique volatile pour justifier leur position. Pour eux, l'armée et l'État abkhaze ne sont pas assez solides pour affronter seuls ces défis : les individus doivent pallier les déficiences de ces deux institutions. En outre, le patronage sécuritaire russe est loin d'être perçu comme éternel :

*« La situation dans le monde est si instable qu'il nous faut être toujours prêts à réagir à toute agression, qu'elle vienne de Géorgie, de Turquie, d'Amérique. On ne peut pas retirer aux gens leurs armes. Notre armée est peu nombreuse. Oui, d'accord, il y a les troupes russes, mais personne ne sait comment la Russie se comportera à l'avenir, si la situation géopolitique change. Nous devons être capables de nous défendre nous-mêmes »*

*(Statejnov, 2018.)*

En ce sens, les narrations ont changé de référentiel entre l'enjeu de mobilisation en 1992 – défendre sa terre et son peuple face à l'avancée géorgienne – et une injonction de survie dans un contexte globalisé, à l'ombre des patronages sécuritaires. Si les anciens combattants mettent peu en avant celui dont a bénéficié l'Abkhazie, la victoire est en partie imputable à l'aide de combattants venus du Caucase du Nord et à l'appui russe.

---

24. C'est le titre du débat télévisé du 7 avril 2018 à la télévision abkhaze : « *Sdat' ili ne sdat'?* », auquel participait Mzia Beia, avec un autre vétéran et un député (Beia, 2018).

### 2.3. Les aides extérieures, béquille de l'État abkhaze ou substitut décisif ?

*« Regardez, les tombes, ce sont des noms abkhazes, à 90 %. Qui plus que moi va se battre pour ma patrie ? C'est logique. Ceux qui sont venus nous aider, les Tchétchènes, les volontaires, merci à eux. C'était une aide morale [...] Mais sur le plan purement militaire, ce sont les Abkhazes, essentiellement, qui se sont battus. »*

*(Arzadine, 2018.)*

Dans les entretiens, la participation des Nord-Caucasiens est évaluée de façon variable. Leon A. assure qu'« en janvier 1993, ces volontaires représentaient 30 à 50 % des unités » et salue leur participation : – « Tu ne peux pas transformer un paysan en soldat en une seconde ». Certaines sources parlent de 1 500 Kabardes, d'autres de plusieurs milliers de combattants nord-caucasiens venus prêter main-forte. Si les nouvelles élites intègrent l'aide des volontaires venus de l'extérieur dans le récit de la victoire et les associent, le cas échéant, à la construction de l'État lorsque leur geste héroïque et leurs compétences s'y prêtent, le projet national reste avant tout celui des Abkhazes. Tant il est vrai que, quand il s'agit de résidents d'Abkhazie non abkhazes impliqués dans les combats, comme c'est le cas des Arméniens, le récit se construit au nom d'une allégeance à la patrie d'adoption :

*« Pendant le génocide, en 1914-1915, [mes ancêtres] ont été forcés de quitter leur terre natale. Et ils sont venus ici. On est la quatrième génération à vivre ici. Les tragédies du peuple abkhaze et arménien sont similaires. Quand les actions militaires ont commencé, en tant que citoyen abkhaze – je suis arménien d'origine – en tant que patriote, j'ai défendu ma patrie, ma famille. »*

*(Trapizonian, 2018.)*

Cet ancien commandant d'un bataillon, ministre de l'Éducation après-guerre, évoque ensuite sa jambe, perdue au combat et enterrée dans la tombe de sa grand-mère ; il affirme avoir « rempli [s]on devoir : la patrie, c'est quand tu la défends, meurs pour elle ».

Les Russes et les Cosaques, eux, ne sont mentionnés spontanément dans aucun entretien et la participation de la Russie en tant qu'État fait souvent l'objet d'une gêne. Le trompe-l'œil est suggestif : il y a certes, dès l'entrée en

Abkhazie par l'Ingouri, la présence imposante des membres du FSB. Mais dans Soukhoum/i, point de militaires russes visibles dans l'espace public<sup>25</sup>. Dans leur cantonnement entouré de hautes palissades, tout est à disposition : école russe, église orthodoxe du patriarcat de Moscou, services et commerces. Cette invisibilité est inversement proportionnelle au rôle de pilier sécuritaire assuré par la Russie, en même temps qu'elle tranche avec la sur-visibilité des combattants abkhazes. Lors du passage de la frontière, alors que nous jetions un regard vers le poste russe, la réaction du garde-frontière abkhaze est immédiate : « Nous n'avons besoin de personne pour protéger nos frontières. Nous nous défendons parfaitement nous-mêmes. »<sup>26</sup>

Des débats subsistent sur le rôle de la Russie dans la victoire abkhaze. Pour Pavel Baev (Baev, 1997), ou Svante Cornell (Cornell, 2000), notamment, il est décisif. A. Shesterinina est plus réservée (Shesterinina, 2016). Il n'en reste pas moins que l'aide russe, en termes d'entraînement, d'équipement, d'armement et de conseil stratégique, a joué un rôle considérable pendant la guerre (Cheterian, 2008, p. 206), qui se pérennise après-guerre. Le partage des tâches fait débat, les tensions sont nombreuses. De ce point de vue, la scansion de 2008 apparaît comme une clarification et un soulagement pour certains :

*« En 2008, lorsque la Russie nous a reconnus en tant qu'État indépendant, les Russes ont pris en charge la sécurité des frontières ; depuis, on vit paisiblement. »*

(Tchitchiko, 2017.)

2008 marque une accélération de l'influence russe. Pourtant, « le jour où nous avons été reconnus, nous avons perdu notre indépendance », entend-on dans certaines discussions en Abkhazie<sup>27</sup>. En 2009, en comptabilisant la base navale d'Omtchatchira/e, la base aérienne de Goudaouta, les unités de garde-côtes, garde-frontières et troupes régulières, le nombre

---

25. Observations de terrain, 2015, 2017, 2018.

26. Entretien avec un garde-frontière abkhaze, poste de l'Ingouri, avril 2018.

27. Hormis la Russie, une poignée d'États reconnaissent l'indépendance abkhaze : le Nicaragua, le Venezuela, Nauru en 2009, Vanuatu et Tuvalu en 2011, – mais qui annulent cet acte en 2013 et 2014 –, la Syrie en 2018. Quant à l'Ossétie du Sud, la Transnistrie, l'Artsakh (nom arménien du Haut-Karabakh), États non reconnus de l'espace post soviétique, ils avaient reconnu l'Abkhazie dès 2006.

d'hommes russes en armes sur le territoire abkhaze se situe entre 4 et 5 000, ce qui est supérieur à l'effectif de l'armée abkhaze en active<sup>28</sup>. Le budget militaire dévolu à l'armée et à la police représentait 35 % du budget total de l'Abkhazie en 2006 : cette dernière n'investit plus dans le complexe militaire après 2008 (ICG, 2010). Les accords russo-abkhazes, officiellement accords de coopération interétatiques, entérinent cette logique d'intégration. Après un « Traité de coopération militaire » qui en 2009 permet à Moscou d'utiliser les infrastructures militaires locales, celui de 2014 crée une force commune, incluant une clause d'intervention de la Russie en cas de conflit avec les voisins. En 2019, le financement de la modernisation des forces abkhazes par la Russie est acté. Une partie des forces armées abkhazes est formée dans les académies militaires en Russie. En 2015, un général retraité de l'armée russe est nommé chef de l'état-major de l'armée abkhaze.

Une dissonance cognitive se crée, entre un discours qui glorifie les combattants abkhazes, et une réalité que des figures politiques de premier plan ne peuvent que constater : Sergueï Chamba, Premier vice-ministre de la Défense en 1993, deux fois ministre des Affaires Étrangères puis premier ministre, décrit en 2010 l'Abkhazie comme un « protectorat russe » (Blakkisrud & Kolsto, 2012). Si au final les anciens combattants n'assurent ni la sécurité extérieure, ni l'ordre intérieur, quel rôle endossent-ils alors ?

### **3. LES ANCIENS COMBATTANTS, ARTISANS DE LA LÉGITIMATION SYMBOLIQUE DE L'ÉTAT ABKHAZE**

Tandis que leur rôle dans la protection du territoire est limité, les anciens combattants occupent une surface sociale et politique importante dans l'Abkhazie indépendante. Alors même que l'État qui se revendique indépendant délègue sa sécurité extérieure à un État tiers, les anciens combattants contribuent à sa légitimation. En d'autres termes, la place centrale qu'ils occupent au sein de l'État, et qui témoigne des opportunités de conversion du capital symbolique gagné dans les combats, permet d'asseoir symboliquement une indépendance largement fictionnelle.

---

28. En 2009, le président S. Bagapch annonce la diminution de l'effectif de l'armée abkhaze passant de 3 200 à 2 100-2 200 hommes. Dans le même temps, il donne un chiffre sous-évalué d'hommes russes en armes sur le territoire (Dziadko, 2009). « Nous construisons notre État indépendant. Nous dépendons de la Russie de la même façon que tout État européen membre de l'OTAN dépend de l'OTAN pour sa sécurité. »

### 3.1. Les combattants abkhazes dans l'espace public

« La liberté d'Apsny<sup>29</sup>, c'est le sens de toute ma vie » : ces mots légendent une photo gigantesque d'Ardzinba à l'entrée de Soukhoum/i. Sur la promenade maritime, une fresque allie images touristiques, visages de combattants et dessins de guerriers médiévaux, cartouchière bombée sur la poitrine. L'annonce d'un concert de variété – « chansons de la victoire » – rivalise avec une photo de groupe qui rend hommage à des femmes en uniforme militaire, œillet rouge à la main : « gloire à nos héroïnes ! » Un calendrier mural de promotion de la compagnie de téléphonie mobile Aquaphone égrène des visages de sang et de sueur, tandis que des dizaines de noms d'étudiants et professeurs tombés au combat, gravés sur une stèle, accueillent le visiteur à l'université d'État d'Abkhazie. Sur la sortie Nord de Soukhoum/i en direction de Goudaouta, les portraits gravés dans le mur sont surmontés d'une immense inscription en russe et en abkhaze : « Gloire éternelle aux héros d'Abkhazie ! » La geste des anciens combattants est rappelée à chaque instant, leur mémoire honorée. L'espace public est saturé de cette mémoire à vif.

La vitrine des librairies de Soukhoum/i exhibe livres sur la guerre, biographies de combattants, exégèses sur la participation des Cosaques et des volontaires nord-caucasiens. Une immense bannière célèbre le « jour du tankiste » le 15 août, tandis qu'une toile surimprimée se balance dans le vent : des combattants marchent le regard confiant et fier, l'arme à la main. Après l'ouverture du musée à la gloire combattante à Soukhoum/i, un autre musée similaire a ouvert ses portes à Novy-Afon.

*« Je viens ici presque chaque soir pour parler aux gars. Je me sens plus apaisé après cela. Ça me rappelle à quel prix on a obtenu la victoire. Je viens déposer une cigarette [...] La seule chose qu'on peut leur apporter c'est la mémoire. »*

(Arzadine, 2018.)

Cet ancien professeur de sport devenu ergothérapeute pour aider les invalides de guerre à recouvrer leurs capacités vient parler à ses copains défunts dans le parc central de la ville, qui abrite un cimetière militaire, tandis

---

29. Nom de l'Abkhazie en abkhaze.

qu'on lit dans les locaux de l'association des mères de soldats, l'hommage de l'une d'entre elles, Gouli Kitchba : « Ce n'est pas pour nous faire sombrer dans le deuil, mais pour la joie de la liberté éternelle d'Apsny, que nos fils sont tombés. » Une des femmes qui tiennent la permanence, nous voyant scruter un calendrier arborant une photo du premier président abkhaze, me glisse : « Un Ardzinba, il y en a un comme ça tous les mille ans ! »

Le consensus discursif et visuel constitue un socle inébranlable : nulle fissure dans cette narration nationale qui investit tout l'espace.

### 3.2. Ministres et présidents à l'ombre de la guerre

La centralité de l'expérience de guerre dans la société abkhaze et ses conséquences se ressentent dans la vie politique. La participation à la victoire de 1993 semble être un sésame incontournable, au moins durant les premières années d'après-guerre, pour accéder à différents postes. En retour, l'État prend corps à travers la figure d'anciens combattants. Sans surprise, tous les ministres de la Défense ont combattu : Vladimir Archba, Soultan Sosnaliev, et enfin Merab Kichmaria, dont la participation à la guerre soviétique en Afghanistan avait déjà été un atout pour une prise de responsabilité au front en 1992-1993 ; d'autres postes ministériels sont également attribués à des anciens combattants : Galouste Trapizonian, ancien commandant du bataillon arménien est un temps ministre de l'Éducation ; Anzor Gouov, Kabarde venu se battre dès le mois d'août 1992, devient ministre de la Santé après la guerre ; Raoul Loloua devient chef du centre anti-terroriste puis ministre de l'Intérieur ; Batal Kobakhia, un ancien du *Medsanbat* (bataillon sanitaire), figure en vue de la société civile, devient vice-ministre de la Culture. Qu'il s'agisse de postes dans les institutions ou dans la société civile, on peut étendre la liste. D'Ilya Gounia, président de la commission des affaires militaires au Parlement, à Mzia Beia, directrice du Musée Ardzinba à la gloire combattante –, en passant par T. Zantaria qui dirige la branche de Soukhoum/i de l'association d'aide aux invalides de la guerre patriotique du peuple abkhaze de 1992-1993 : une continuité s'impose entre participation au combat et reconversion dans la vie civile et politique.

Quant aux présidents successifs, leur biographie officielle les crédite également d'un passé combattant. La place du premier président abkhaze,

Vladislav Ardzinba, reste centrale. Président du Soviet suprême avant la guerre, c'est lui qui porte, tour à tour, le projet politique pour la souveraineté, la résistance armée face à l'entrée géorgienne sur le territoire abkhaze, la fondation de l'armée, la conquête de l'indépendance, la naissance de l'État<sup>30</sup>. Historien de formation, il est chef du commandement unifié pendant la guerre et sera élu deux fois Président après-guerre, en 1994 et en 1999 ; Sergueï Bagapch, deuxième président d'Abkhazie (élu en 2004, réélu en 2009, contre R. Khadjimba, perçu comme l'homme de Moscou et présenté par Ardzinba comme son successeur), a, selon sa biographie, été à la tête d'un détachement de volontaires ayant participé à l'offensive sur Soukhoum/i. A. Ankvab, qui devient président en 2011 et est démis en 2014, fut ministre de l'Intérieur d'Ardzinba en 1992-1993, membre du comité d'État à la Défense, en charge de négociations avec le chef du renseignement extérieur de Géorgie Avtandil Iosseliani, pour l'échange de prisonniers pendant la guerre. Après un long épisode à Moscou où il se reconvertit dans le privé, Ankvab mène une présidence contestée. Chahuté par la crise politique de 2014 en lien avec la question – ô combien sensible – de l'octroi de passeports abkhazes aux habitants géorgiens de Gal/i, il est poussé vers la sortie. Celui qui cueille le fruit de son départ anticipé en 2014 n'est autre que le dauphin du premier président : R. Khadjimba, homme du KGB abkhaze. Ce dernier servit dans les renseignements militaires pendant la guerre, puis dirigea la sécurité d'État abkhaze et travailla ensuite dans les douanes avant d'occuper les postes de ministre de la Défense, Premier Ministre, vice-Président. Quant à Aslan Bjanja, devenu Président en avril 2020 à la faveur d'un quasi-coup d'état, il officiait dans les services de sécurité – SBG – pendant la guerre. Parti à Moscou après la guerre, il rentre en Abkhazie en 2008, dirige le SBG entre 2010 et 2014. En 2015, plusieurs voix, contredisant sa biographie officielle, ironisaient sur le fait qu'être « resté planqué à Moscou pendant la guerre » (*sic*, Madina, 2015) lui barrerait la route de la présidence. Il n'en a pourtant pas été ainsi, ce qui suscite une question : le capital constitué par l'expérience combattante peut-il être compensé par une appartenance aux structures de force ? Une démonétisation du capital combattant est-elle à l'œuvre, ou assiste-t-on à un déplacement du rôle des anciens combattants à travers les associations qui prétendent les représenter ?

---

30. Les critiques qui lui sont adressées, pour la corruption endémique et des dérives dénoncées comme tyranniques notamment par son successeur Bagapch, n'entachent pas pour autant la solidité de cette figure dans la narration politique abkhaze moderne.



### 3.2. Les associations d'anciens combattants : de l'humanitaire à la politique

Phénomène classique dans le contexte des après-guerres post-soviétiques : l'aide sociale aux anciens combattants est lacunaire, voire inexistante. Dans un premier temps, la plateforme d'ONG TsGP – centre de programmes humanitaires – initie des projets d'aide médicale et psychologique aux anciens combattants. Des associations se créent, comme AiS, association de revalidation, ou l'« association d'aide aux invalides de la guerre patriotique du peuple abkhaze de 1992-1993 ». Mais bientôt, ce sont deux autres associations d'anciens combattants qui tiennent le haut du pavé et investissent le champ politique. L'« Union des vétérans de la guerre patriotique du peuple d'Abkhazie de 1992-1993 Amtsakhara [les sources de feu] » est créée en 1999 ; elle devient un mouvement politique en 2002, puis se transforme en parti en 2013. Aruaa [le guerrier] est fondée en 2007.

Marina Goumba, porte-parole d'Amtsakhara et infirmière sur le front pendant la guerre, résume ainsi :

*« En 1999, alors que l'État n'arrivait pas à gérer la réhabilitation des vétérans, nos héros ont eu l'idée de créer leur propre organisation pour les aider, les soutenir [...] L'objectif de cette organisation : l'aide aux vétérans de guerre, aux enfants et familles des personnes décédées. À l'époque, notre organisation s'appelait Union des vétérans de la guerre patriotique du peuple abkhaze de 1992-1993. Ensuite, elle s'est transformée en mouvement politique des vétérans de guerre, puis en parti. Notre mouvement a promu S. Bagapch comme candidat en 2004, c'était un des nôtres. »*

*(Goumba, 2017.)*

Rizmag Adjindjal, membre d'Aruaa, critique l'évolution d'Amtsakhara qui selon lui a justifié la création d'Aruaa :

*« En 1998, Amtsakhara a été créée pour aider les blessés<sup>31</sup>. Ses membres ont démarché les ministères, les hommes d'affaires, ils cherchaient de l'argent pour aider les blessés. Pendant un an, ils se sont concentrés là-dessus, mais ensuite, [...] ils se sont mis à faire*

---

31. La « guerre des six jours » de mai 1998 coûte la vie à plus de 300 militaires abkhazes et plus de 50 Géorgiens.

*de la politique [...] Et du coup en 2007, quand Amsakhara s'est détournée de son objet social initial, nos amis, ceux-là mêmes qui avaient créé Amsakhara, ont fondé une nouvelle organisation, Aruaa, le guerrier, inscrivant dans ses statuts "nous, vétérans [...], notre mission principale est l'aide sociale aux vétérans. »*

*(R. Adjindjal, 2017.)*

Si Aruaa prétend « rassembler et unir tous les vétérans abkhazes et par la même occasion consolider la société abkhaze » (IWPR, 2007), ses membres sont tous opposants au pouvoir au moment de sa création. Dans les faits, ces associations deviennent des incubateurs de candidats aux présidentielles, espérant tirer bénéfice du soutien qu'elles apportent à tel ou tel candidat.

Les crises qui rythment la vie politique impliquent fréquemment des anciens combattants. Le capital symbolique qu'ils détiennent leur donne une légitimité, phénomène qui perdure et se renouvelle à l'épreuve d'engagements dans de nouvelles guerres : Akhra Avidzba, parti combattre aux côtés des séparatistes du Donbass à partir de 2014, sous son nom de guerre éponyme « l'Abkhaze », revient au pays doté d'une réelle aura et est immédiatement investi comme candidat du parti Abkhazie unie. En 2020, suite à l'assassinat de son frère qu'il attribue au pouvoir de Khadjimba, et face à l'incapacité de la justice à trancher, ses harangues lui garantissent un succès sans pareil :

*« Quoi, nous devrions fermer les yeux sur le fait que nos frères et pères se sont battus, pour ensuite résoudre par tribunaux interposés la question de notre terre qui a tant souffert ? »*

Soutenu par Amsakhara, il sera un éphémère ministre des Relations extérieures de Bjanina en 2020.

Face à ce jeu politique d'alternance entre deux grandes associations devenues des pépinières politiques, l'amertume est tangible chez certains anciens combattants de la première heure :

*« Au début c'était bien. [Ces organisations] s'occupaient des invalides, des morts, de leurs familles ; et puis petit à petit ça s'est transformé en politique. Ça, c'est très mauvais [...] Il ne devrait*

*y en avoir qu'une seule [...] Ceux qui ont défendu l'Abkhazie se sont mêlés de politique. Mais on doit être unis contre l'ennemi extérieur ! »*

*(Tchitchiko, 2017.)*

Ce regret suivi d'une espérance, reflète une position très courante en Abkhazie, notamment parmi les anciens combattants : Tchitchiko considère qu'il ne devrait y avoir qu'une association d'anciens combattants, et que celle-ci devrait centrer son action sur l'aide aux familles. Le passage de l'humanitaire à la politique est perçu comme un glissement regrettable, dans un contexte où la politique est perçue elle-même comme un jeu dégradant, aux antipodes de la noble participation au combat telle qu'évoquée au début de l'article. Cette amertume renvoie aussi à la difficile conversion d'une expérience militaire vers une expérience militante et politique après-guerre.

## CONCLUSION

En 1993, en pleine guerre, Stanislav Lakoba, alors ministre de la Sécurité abkhaze, disait lors d'une conférence à Londres : « Nous sommes perdus quelque part entre la vie et la mort – être ou ne pas être est la question vitale du peuple abkhaze » (Lakoba, 1993). Après la guerre, la question qui se pose – « rendre ou ne pas rendre [les armes] ? » – peut apparaître comme un pendant de la question posée par S. Lakoba. Ces deux questions représentent les deux bouts de la chaîne de la question abkhaze : la sécurité collective.

Les anciens combattants ont-ils contribué à la construction d'un État abkhaze, par leur participation au combat en 1992-1993 ou après la guerre ? Leur participation est réelle, leur aura fait partie du récit officiel abkhaze, la rétribution symbolique que leur accorde l'État est tangible. Pour autant, si leur contribution à la victoire militaire est indubitable, cette dernière a également bénéficié de la participation de combattants extérieurs et du soutien décisif de l'armée russe. C'est le paradoxe de cette construction étatique, vacillante, qui échappe à ses démiurges, livrée comme un fruit mûr dans les mains de la tutelle sécuritaire russe. Les combattants, levés en masse pour défendre la patrie, ne se retrouvent pas en position d'en assurer la pérennité et la sécurité une fois revenus du front. Cette externalisation au profit d'un patron sécuritaire, tantôt pudiquement tue, tantôt démentie, revient à s'interroger sur la décharge de l'État abkhaze, incapable de faire le poids face à

un État géorgien qui dans l'intervalle s'est armé et modernisé, au point de jouer symboliquement le récit d'une nouvelle guerre froide en 2008 et de faire passer par pertes et profits ce que, pourtant, jalouaient les Abkhazes plus que tout : leur indépendance, fût-elle *de facto*. Cette main droite de l'État, pour reprendre l'expression de P. Bourdieu<sup>32</sup>, est donc finalement assumée par la puissance russe, laissant aux policiers et militaires abkhazes un rôle de figurants, dont l'emphase est d'autant plus exhibée que leur impotence est grande. C'est donc sur la « main gauche » de l'État que les anciens combattants se reportent, recyclant un capital symbolique alors bienvenu. Leur « agir » combattant, n'est pas traduit, après-guerre, en réel « agir » sécuritaire pour assurer la viabilité de l'État, mais en agir politique et social qui vient conforter, *a posteriori*, le bien-fondé de cet État et sa légitimité.

---

32. « Un entretien avec Pierre Bourdieu », Roger-Paul Droit et Thomas Ferenczi, *Le Monde*, 14 janvier 1992.

## Entretiens

Tous les entretiens ont été conduits à Soukhoum/i. Les noms de famille sont maintenus lorsqu'il s'agit de personnalités connues et dont la parole reflète un positionnement dans l'espace public. Sinon, ils sont rendus anonymes, les prénoms ont été changés.

Pseudonyme	Présentation	Date
Adgour	Ancien combattant, peintre.	janvier 2015
Alkhas Tkhougouchev	Ancien combattant, invalide, fondateur d'AiS (Asociaciâ Inva-Sodejstvie).	janvier 2015, avril 2018
Mzia Beïa	Ancienne combattante, directrice du musée de la gloire patriotique du nom de V. Ardzinba.	janvier 2015, avril 2018
Gounda	Médecin.	janvier 2017
Marina Goumba	Vétérane infirmière, porte-parole d'Amtsakhara [les Sources de feu], organisation de vétérans devenue parti politique.	janvier 2017
Zaour et Tchitchiko	Anciens commandants de compagnie et de bataillon, devenus officiers de la route.	janvier 2017
Raul Loloua	Ancien combattant devenu ministre de l'Intérieur puis chef du centre anti-terroriste, candidat aux élections législatives de 2017.	janvier 2017
Rizmag Adjindjal	Ancien combattant, membre de l'association de vétérans de la guerre d'Abkhazie, Aruaa [les Guerriers], devenue parti politique.	janvier 2017
Leon Adjindjal	Frère de Rizmag Adjindjal, moine, ancien combattant	avril 2018
Sergueï Chamba	Né en 1951, historien, député entre 1991 et 1996 ; président du mouvement national abkhaze « Aïdguylara » en 1990-1992 ; commissaire en chef des forces armées d'Abkhazie entre janvier et octobre 1993 ; colonel de réserve après la guerre ; membre des négociations de Genève sous l'égide de l'ONU ; président du parti « Abkhazie unie » ; ministre des Affaires étrangères par deux fois, Premier ministre.	avril 2018
Batal Kobakhia	Ancien combattant (dirigeant d'un bataillon médicalisé), ministre de la Culture sous Khadjimba, membre du Centre de programmes humanitaires (TsGP).	janvier 2017
Merab	Bénéficiaire de l'association caritative d'anciens combattants de Soukhoumi, janvier 2017. Roman, Timour, Zaour : trois amis, anciens combattants.	janvier 2017
Roman, Timour, Zaour	Trois amis, anciens combattants. avril 2018. Alexei Gogoua, écrivain, ancien combattant, député au Soviet suprême d'Abkhazie à partir de 1991, président de la commission parlementaire à la Défense et à la Sécurité à partir de janvier 1993.	janvier 2017

Arzadine	Ancien combattant, professeur d'éducation physique, entraîneur et kinésithérapeute à l'association d'aide aux invalides AiS.	avril 2018
Larisa	Femme vétéran médecin.	janvier 2017
Madina	Femme vétéran, devenue après la guerre cuisinière pour l'Armée abkhaze.	janvier 2015
Anzor Gouov	Kabarde, ancien combattant, volontaire kabarde, devenu ministre de la Santé d'Abkhazie, resté vivre en Abkhazie.	janvier 2017
Galouste Trapizonian	Arménien d'Abkhazie, Héros d'Abkhazie, né en 1958 ; ancien commandant d'une compagnie, grièvement blessé ; vice-ministre de l'Éducation entre 1994 et 1996 ; président de la communauté arménienne d'Abkhazie ; président du Fonds de pensions d'Abkhazie puis député.	avril 2018.
Sergueï Matossian	Arménien d'Abkhazie, colonel, Héros d'Abkhazie, né en 1952. Commandant de bataillon ayant participé aux combats à Gagra, sur le front de la Goumista et à l'offensive finale sur Soukhoum/i (blessé au combat) ; nommé en 1994 commandant du bataillon arménien Bagramian dans le défilé de Kodori ; chef du service des frontières de la République d'Abkhazie après 1995 ; député entre 1996 et 2001 ; chef de service au ministère de l'Intérieur à partir de 2000 ; frère de Vitali Matossian, chef du service médical du bataillon.	janvier 2017
Timour Zantaria	Ancien combattant, né en 1961, directeur de l'Association des invalides de la guerre patriotique d'Abkhazie de 1992-1993, cofondateur de l'association d'aide aux invalides AiS, frère d'un combattant porté disparu.	avril 2018
Zourab Khvartsia	Ancien combattant, né en 1950, ancien membre actif du mouvement national abkhaze Aïdguylara, ancien dirigeant de l'Union des défenseurs d'Abkhazie après la guerre, actuellement chef du réseau de transports d'Abkhazie. Frère de Mouchni Khvartsia, commandant militaire abkhaze tué durant la guerre, héros d'Abkhazie.	avril 2018
Vaja, Sergueï	Anciens combattants, membres du parti Abkhazie unie.	
Nadezda Venediktova	Journaliste.	novembre 2013, janvier 2015

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

*Abkhaz World* (2011), « The Population of Abkhazia Stands at 240,705 », 29 décembre. URL: <https://abkhazworld.com/aw/current-affairs/534-the-population-of-abkhazia-stands-at-240705> (consulté le 7 juin 2021).

ARCHBA Vladimir (2002), « Stanovlenie Abhazskoj Armii » [La mise sur pied de l'armée abkhaze], *Sbornik materialov respublikanskoj konferencii, posvâsënnoj 9-letiu pobedy naroda Abhazii* [Actes de la conférence dédiée au 9<sup>e</sup> anniversaire de la victoire du peuple d'Abkhazie], Soukhoum.

BAEV Pavel (1997), *Russia's Policies in the Caucasus*, London : Royal Institute for International Affairs.

BLAKKISRUD Helge & KOLSTØ Pål (2008), « Living with Non-Recognition: State- and Nation-building in South Caucasian Quasi-States », *Europe Asia Studies*, vol. 60, n° 3, p. 483-509.

BLAKKISRUD Helge & KOLSTØ Pål (2012), « Dynamics of de facto Statehood: the South Caucasian de facto States Between Secession and Sovereignty », *Southeast European and Black Sea Studies*.

CAMPANA Aurélie & DEMBINSKA Magdalena (2017), « Frozen Conflicts and Internal Dynamics of De Facto States: Perspectives and Directions for Research. Analytical Essay », *International Studies Review*, n° 19, p. 254-278.

CANIÁ Izida (2018), « Abhazii nužen zakon ob oružii » [Il faut une loi sur les armes en Abkhazie]. URL : <https://www.ekhokavkaza.com/a/29094732.html> (consulté le 30 décembre 2020).

CEROVIC Masha (2018), *Les Enfants de Staline. La guerre des partisans soviétiques (1941-1944)*, Paris : Seuil.

CHETERIAN Vicken (2008), « History, Intellectuals and Conflicts in the Caucasus », in *War and Peace in Caucasus*, Hurst.

CHIRIKBA Viacheslav (2010), *Independence of Abkhazia and Prospects for the Caucasus*, Soukhoum/i.

COPPIETERS Bruno (2002), « In Defense of the Homeland: Intellectuals and the Georgian-Abkhazian Conflict » in B. Coppieters & M. Huysseune (dir.), *Secession, History and the Social Sciences*, Brussels : VUB Brussels University Press.

CORNELL Svante (2000), *Small Nations and Great Powers: A Study of Ethnopolitical Conflict in the Caucasus*, Londres : Routledge.

DAVID Eric & SALMON Jean (2014), *Droit international public*, Bruxelles : EUB.

DORRONSORO Gilles & GROJEAN Olivier, dir. (2014), *Identités et politique. De la différenciation culturelle au conflit*, Paris : Presses de Sciences Po.

DUCLOS Nathalie, dir. (2010), *L'adieu aux armes ? Parcours d'anciens combattants*, Paris : Karthala.

DUCLOS Nathalie (2019), *Les courtiers de la paix*, Paris : CNRS.

DZIADKO Tikhon (2009), « Interview, Bagapch S., Président d'Abkhazie », *Ekho Moskvy*. URL : <https://echo.msk.ru/programs/beseda/605593-echo/> (consulté le 6 février 2021).

FLOREA Adrien (2017), « De facto States: Survival and Disappearance, 1945-2011 », *International Studies Quarterly*, n° 61, p. 337-351.

FRANCIS Céline (2011), *Conflict Resolution and Status. The Case of Georgia and Abkhazia (1989-2008)*, Bruxelles : Presses universitaires de la VUB. URL : <http://poli.vub.ac.be/publi/pdf-files/Conflict%20Resolution%20and%20Status%20Publication%20version%202011.pdf>

GORDADZÉ Thorniké (2001), « La Géorgie et ses hôtes ingrats », in J.-F. Bayart (dir.), « "J'étais là avant" : problématiques politiques de l'autochtonie », *Critique internationale*, vol. 1, n° 10.

ICG (2010), *Abkhazia. Deepening Dependence*, Crisis Group Report.

URL : <https://d2071andvip0wj.cloudfront.net/202-abkhazia-deepening-dependence.pdf> (consulté le 5 janvier 2021).

ISKANDARYAN Alexander (2015), « In Quest of the State in Unrecognised States », in L. Broers, A. Iskandaryan & S. Minasyan (dir.), *The Unrecognised Politics of de facto States in the Post-soviet Space*, Yerevan, p. 17-34.

IWPR (2007), « Veteranskaâ al'ternativa » [Une alternative vétérane].

URL : <https://iwpr.net/ru/global-voices/veteranskaya-alternativa> (consulté le 5 janvier 2021).

KHUTSISHVILI George (2006), « The Abkhazia and South Ossetia cases. Spoilers in a nearly collapsed peace process », in E. Newman & O. P. Richmond (dir.), *Challenges to Peacebuilding. Managing Spoilers during Conflict Resolution*, Tokyo, New York, p. 282-300.

KVAKHADZE Aleksandre (2021), « Transnational Coalition Building: The Case of Volunteers in the Conflict in Abkhazia », *Caucasus Survey*.

LAKOBA Stanislav (1993), « Abkhazia is Abkhazia ». URL : <https://abkhazworld.com/aw/conflict/740-abkhazia-is-abkhazia>. Version intégrale in *Central Asian Survey*, vol. 14, n° 1, p. 97-105, 1995. Consulté le 5 janvier 2021.

LE HUEROU Anne & SERRANO Silvia (2019), « Interview with Giorgi "Gia" Karkarashvili, - Commander of the Georgian Troops (Georgian-Abkhazian War), Tbilissi, Georgia, 30 November 2016 (RU) », *The Journal of Power Institutions in Post-Soviet Societies* [online], n° 20/21.

URL : <http://journals.openedition.org/pipss/5730> (consulté le 7 juin 2021).

MERLIN Aude & PAPAIZIAN Taline (2019), « Armenian Volunteer Fighters in the Nagorno-Karabakh Conflict: an Eye on Narrative Trajectories in a No-War No-Peace Situation », in K. Oskanian & D. Averre (dir.), *Security, Society and the State in the Caucasus*, Routledge, p. 145-166.

NODIA Ghia (1997), *Causes and Visions of Conflict in Abkhazia*, Berkeley.

NODIA Ghia (2002), « Putting the State back Together in post-Soviet Georgia », in M. Beissinger & C. Young (dir.), *Beyond State Crisis? Post-Colonial Africa and Post-Soviet Eurasia in Comparative Perspective*, Washington, D.C. : Woodrow Wilson Center Press, Dist. Johns Hopkins University Press, p. 413-444.



OETER Stefan (2019), « De facto Regimes in International Law », in W. Czapliński & A. Kleczkowska (dir.), *Unrecognised Subjects in International Law*, Warsaw : Scholar Publishing House, p. 59-78.

PAČULIÁ Vladimír (2010), *Gruzino-Abchazská vojna 1992-1993 gg. (boevye dejstviâ)* [La guerre géorgiano-abkhaze de 1992-1993 – les opérations militaires], Suhum : Alasharbagâ.

PETITHOMME Mathieu (2011), « Étatisation et nationalisation du territoire contesté de la République du Haut-Karabagh. Vivre et évoluer sans reconnaissance internationale », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 42, n° 4, p. 83-106.

RICHTER Dagmar (2019), « Illegal States ? », in W. Czapliński & A. Kleczkowska (dir.), *Unrecognised Subjects in International Law*, Warsaw : Scholar Publishing House, p. 19-57.

SHESTERININA Anastasia (2015), « Border Violence in “Post-Conflict” Abkhazia », *Forum of EthnoGeoPolitics*, vol. 3, n° 3, p. 69-91. URL : <https://www.ethnogeopolitics.org/download/ForumEGPVol3No3articles/ForumEGPVol3No3AnastasiaShesterininaBorderViolenceinPostConflictAbkhaziapp69-91.pdf> (consulté le 14 mars 2021).

SHESTERININA Anastasia (2016), « Collective Threat Framing and Mobilization in Civil War », *American Political Science Review*, vol. 110, n° 3.

SHESTERININA Anastasia (2020), *Mobilizing in Uncertainty. Collective Identities and War in Abkhazia*, Cornell University Press.

SOLNICK Stefan (1999), *Stealing the State, Control and Collapse in Soviet Institutions*, Harvard.

STATEJNOV Dmitri (2018), « Kto v Abhazii imeet pravo na oružie i kak èto svâzâno s rostom kriminala ? » [Qui en Abkhazie a le droit de porter une arme et quels sont les liens entre port d'arme et criminalité ?], *Jamnews*. URL : <https://jam-news.net/ru/кто-в-абхазии-имеет-право-на-оружие-и-к/> (consulté le 14 mars 2021).

ZAVODSKAË Elena (2020), « Nošenje oružia : v Abhazii rešili zakrepiť tradiciu » [Port d'arme : en Abkhazie, on décide de renforcer la tradition], *Ekho Kavkaza*. URL : <https://www.ekhokavkaza.com/a/31027170.html> (consulté le 5 janvier 2021).